
Procès-verbal de l'assemblée publique de la Commission permanente du conseil
sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie
tenue le mercredi 9 mai 2007, à 19 heures,
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil, Montréal

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

Mme Marie Cinq-Mars, présidente
Mme Michèle D. Biron, vice-présidente
M. Karim Boulos
M. Vincenzo Cesari
Mme Carole Du Sault
M. Gilles Grondin

COMMISSAIRES ABSENTS :

Mme Isabel Dos Santos (absence motivée)
M. Richer Dompierre

ASSISTANCE : 2 personnes

1. Ouverture

À 19 heures, la présidente de la Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie, Mme Marie Cinq-Mars, déclare la séance ouverte. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle invite ensuite les commissaires à se présenter.

La présidente, Mme Cinq-Mars, explique le déroulement de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de la vice-présidente, Mme Michèle D. Biron, appuyée par M. Vincenzo Cesari, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Le Bilan 2005-2006 *Montréal, métropole culturelle*- Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 – Recommandations de la commission

La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, rappelle que la commission a procédé à l'étude du bilan le 16 avril dernier. Plus de 65 personnes ont participé à cette assemblée au cours de laquelle 15 intervenants se sont adressés à la commission. La commission a de plus reçu trois mémoires.

À la suite de l'analyse des commentaires et des mémoires, la commission formule 15 recommandations en vue de bonifier la mise en œuvre de la politique de développement culturel de la Ville.

La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, fait lecture des recommandations.

ATTENDU l'adoption, par le conseil municipal, en 2005 de *Montréal, métropole culturelle* - Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015 ;

ATTENDU le bilan 2005-2006 dressé en vue de l'événement *Montréal, métropole culturelle – Rendez-vous novembre 2007* et qui réunira les représentants des milieux culturels, des gouvernements, la Ville et d'autres composantes de la société civile dans une perspective d'action;

ATTENDU les impacts positifs des engagements de *Montréal, métropole culturelle* sur l'amélioration de la qualité du milieu de vie et le rayonnement international de Montréal ;

La commission

REMERCIE ceux et celles qui lui ont fait part de leurs commentaires, suggestions et recommandations, ainsi que les fonctionnaires qui ont participé au processus pour la qualité de leurs interventions au cours de l'assemblée publique et des séances de travail de la commission

ET RECOMMANDE au conseil municipal :

Le dialogue des cultures

R-1

Que la Ville de Montréal, par la toponymie et la signalisation, augmente la visibilité de la culture autochtone, notamment par la mise en valeur des sites archéologiques et des lieux publics significatifs, comme la Place de la Grande Paix de Montréal.

R-2

Que la Ville de Montréal renouvelle son appui aux gouvernements du Québec et du Canada dans la mise en œuvre de la convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles.

R-3

Que la Ville de Montréal, en collaboration avec Tourisme Montréal, s'assure de promouvoir le caractère de métropole culturelle de Montréal en diffusant largement une cartographie du Quartier des spectacles, des événements culturels, des lieux d'art et de patrimoine et en améliorant la signalisation à cet effet.

La démocratisation culturelle

R-4

Que la Ville de Montréal accélère le plan de rattrapage des bibliothèques.

R-5

Que la Ville de Montréal, dans le cadre de la renégociation de l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, étudie les moyens de faire une place significative au loisir culturel et à la pratique artistique amateur, compte tenu de leur importance pour le développement culturel montréalais et pour le renouvellement des publics.

R-6

Que la Ville de Montréal, dans une optique de démocratisation de la culture, améliore la dotation des arrondissements en matière culturelle, de manière à permettre à ceux-ci d'intensifier leurs interventions auprès des citoyens, que ce soit en matière de bibliothèques, de diffusion culturelle, de loisir culturel ou d'art public.

R-7

Que la Ville de Montréal s'assure d'offrir des services aux personnes handicapées afin qu'elles puissent participer aux activités culturelles.

R-8

Que la Ville de Montréal accentue la concertation avec le milieu scolaire en vue d'optimiser les services culturels et de loisirs offerts aux jeunes.

Le soutien aux arts et à la culture

R-9

Que la Ville de Montréal maintienne, de façon récurrente, sa contribution au Conseil des arts de Montréal afin de lui permettre de poursuivre ses actions auprès des artistes de la diversité et de la relève.

R-10

Que la Ville de Montréal poursuive la mise en œuvre de *Montréal, métropole culturelle* en utilisant de manière optimale le *Rendez-vous novembre 2007* pour mobiliser les gouvernements et la société civile en vue de faire de Montréal une véritable métropole culturelle d'envergure internationale.

R-11

Que la Ville de Montréal encourage davantage la participation du secteur privé au financement des arts et de la culture.

La qualité culturelle du cadre de vie

R-12

Que la Ville de Montréal intègre le design à l'ensemble des interventions d'aménagement de la Ville.

R-13

Que la Ville de Montréal, dans l'application de *Montréal, métropole culturelle*, apporte une attention particulière à la conservation du patrimoine.

R-14

Que la Ville de Montréal, conformément au 22^e engagement de la politique, accentue les démarches auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal afin que cette dernière contribue au financement des grandes institutions culturelles montréalaises et des grands festivals.

R-15

Que la Ville de Montréal invite le secteur privé à contribuer à l'aménagement de

nouvelles œuvres d'art public dans des lieux largement fréquentés.

Sur une proposition de la vice-présidente, Mme Michèle D. Biron, appuyée par M. Karim Boulos, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

4. Période de questions et commentaires des citoyens

1. M. Marc Vermette

M. Vermette félicite la commission pour la qualité des recommandations.

La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie M. Vermette.

5. Période de commentaires des commissaires

La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, invite les commissaires à s'exprimer sur le sujet à l'étude.

M. Gilles Grondin mentionne que le sujet de la politique a abondamment été couvert.

Mme Carole Du Sault se dit contente que la commission tienne compte de la diversité.

La vice-présidente, Mme Michèle D. Biron, souligne l'importance de la diversité.

M. Vincenzo Cesari remercie les artistes et artisans. Il remercie également la présidente de la commission ainsi que la secrétaire-rechercheuse.

6. Levée de l'assemblée

La présidente, Mme Marie Cinq-Mars, remercie l'assistance et les commissaires. Elle annonce que la commission poursuivra ses travaux à l'automne.

Sur une proposition de Mme Carole Du Sault, appuyée par M. Gilles Grondin, l'assemblée est levée à 19 h 15.

ADOPTÉ LE : 25 SEPTEMBRE 2007

« ORIGINAL SIGNÉ »

Marie Cinq-Mars
Présidente

« ORIGINAL SIGNÉ »

Nicole Paquette
Secrétaire rechercheuse